

460. Fonctionnement et entretien, \$877,777.

M. Charlton: Le ministre peut-il nous dire quelle quantité de blé est passée l'an dernier par les élévateurs de l'État, en donnant séparément le chiffre pour chaque élévateur.

Le très hon. M. Howe: Il y a quelques jours j'ai déposé le rapport annuel de la Commission. On y trouvera ce renseignement. Je regrette de ne pas en avoir un exemplaire ici. Si mon honorable collègue n'en a pas encore, c'est que nous ne l'avons pas encore reçu de l'imprimerie. On me dit pourtant qu'il sera prêt à être distribué la semaine prochaine, bien avant la convocation du comité de l'agriculture; on y trouvera tous ces renseignements. Le seul dont je dispose ici est le suivant: les élévateurs de l'État ont rapporté \$1,101,914 contre des frais de \$911,745, ce qui indique un bénéfice voisin de \$200,000. Cette somme a trait aux élévateurs de Prince-Rupert, Moose-Jaw, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Lethbridge ainsi qu'à l'élévateur de Port-Arthur qui est loué à un exploitant particulier.

M. Charlton: A celui de Churchill aussi?

Le très hon. M. Howe: En effet.

M. Charlton: Dois-je comprendre que l'exploitation des élévateurs de l'État a rapporté un bénéfice d'environ \$200,000?

Le très hon. M. Howe: Oui, l'an dernier.

M. Charlton: Un bénéfice général?

Le très hon. M. Howe: Oui.

(Le crédit est adopté.)

Crédit spécial—

462. Division de la collaboration économique et technique internationale, y compris l'administration du Plan de Colombo et de certains plans de coopération des Nations Unies, \$88,192.

M. Fleming: Le crédit n° 462 vise apparemment une nouvelle division du ministère, celle de la collaboration économique et technique internationale, avec un directeur recevant un traitement de \$12,000, quatre fonctionnaires administratifs, un bibliothécaire, des préposés aux demandes, trois sténos et un commis. Je me demande si le ministre pourrait nous dire pourquoi on établit cette nouvelle division. Nous n'avons pas, je l'espère, à assurer au ministre ou à la Chambre que les dispositions prévues par le plan de Colombo ont bénéficié de l'appui unanime des députés, mais s'ensuit-il inévitablement que, parce que le Canada fournit de l'aide technique aux pays du sud-est de l'Asie, il faut établir une nouvelle division au sein du ministère?

[Le très hon. M. Howe.]

Le très hon. M. Howe: Monsieur le président, les montants sont assez considérables. Nous faisons deux octrois de 25 millions chacun. Ces sommes doivent être dépensées à la satisfaction des contribuables canadiens aussi bien que des pays qui les reçoivent. Le personnel de la division s'occupe surtout de ce plan. M. Nik Cavell est un homme qui possède une longue expérience du travail à faire dans la région où s'applique le plan de Colombo. Je serais heureux de lire l'extrait du rapport annuel du ministère qui a trait à cette division, si l'honorable député le désire.

M. Fleming: C'est très long?

Le très hon. M. Howe: Toute une page, oui.

M. Fleming: Personne ici n'a reçu un exemplaire du rapport déposé cet après-midi.

Le très hon. M. Howe: Je sais. Je regrette, mais encore une fois il y a eu retard à l'imprimerie. Nous l'aurons d'ici un ou deux jours. Je ne sais pas si je pourrais trouver un bref extrait qui soit particulièrement révélateur. Il faut toutefois examiner avec les pays intéressés le genre d'aide qui leur conviendra le plus. D'après nous, cela plaira aux Canadiens. Ainsi, au Pakistan, nous sommes à construire une fabrique de ciment. Voilà quelque chose que le Canada peut fort bien accomplir. Dans l'Inde il y a des entreprises d'aménagement hydro-électrique, certains projets d'irrigation, et surtout il y a le programme d'aide technique qui exige une administration. Nous envoyons sur place des administrateurs du Canada; ils travailleront là-bas. Nous faisons venir aussi au Canada des gens de la région pour les mettre au courant des méthodes canadiennes. Le Canada ne saurait guère compter sur des réalisations en vertu du plan de Colombo sans un personnel expérimenté assez important, qui puisse régler les problèmes qui pourront surgir.

M. Catherwood: Ces crédits ne devraient-ils pas en réalité relever du ministère des Affaires extérieures?

Le très hon. M. Howe: Je suis de l'avis du député; mais, malheureusement, le ministère des Affaires extérieures a insisté pour qu'ils relèvent du ministère du Commerce, parce qu'il prétend que nos fonctionnaires sont plus au courant des problèmes.

Conseil national de recherches et commission de contrôle de l'énergie atomique—

295. Traitements et autres dépenses, \$12,198,684.

M. Green: Ce crédit porte sur un autre domaine. Je propose que l'examen en soit différé.